



Conseil national des universités
Conférence permanente

**Motion de l'Assemblée générale de la Conférence permanente
du Conseil national des universités
Du 8 juin 2009**

Le CNU actuel n'a pas été élu avec le mandat de mettre en place l'évaluation quadriennale des enseignants-chercheurs. Par ailleurs, il n'en a pas les moyens. Il exige que cette mise en place soit repoussée à la prochaine mandature. Il demande que la période transitoire soit mise à profit pour obtenir un consensus sur la finalité et les procédures de l'évaluation et que celle-ci se situe plus dans la perspective de l'accompagnement de la carrière des enseignants-chercheurs que dans celle d'une évaluation sanction.

Unanimité moins 2 abstentions